



VERSAILLES

Compte-rendu du Conseil de quartier de Montreuil

7 octobre 2010

Présents : Mesdames Apicella, Audhoui, Bergot, Bourachot-Roucaïrol, Chaigneau, de Ferrières, de la Ferté, de Villars, Ernst, Mulet, Le Bastart de Villeneuve, S. Nicolas, Seray,

Messieurs Champel, Cluzel, de Pastors, Escudié, Gilbert, Lambrey de Souza, Lefèvre, Lenfantin, Marcel, Noël, Pollet, Riquier, Roy,

Excusés : Mesdames Chaperon, C. Nicolas, Rothenburger, Messieurs Brière, de Saint Exupéry, Joly, Leconte, Mouy, Valadier,

I - Le conseil s'est ouvert par une série d'informations donnée par la présidente concernant le quartier.

- La maison du 61 rue des Prés au Bois appartenant à la Ville est mise à disposition de la compagnie "Viva la Commedia" en tant que résidence artistique.

- En face de la maison des Musiciens italiens, le Conseil général a acheté une villa et prévoit de mettre en place une coulée verte à cet endroit jusqu'au domaine de madame Elisabeth.

- L'Union compagnonnique qui fête ses 120 ans cette année a préparé une exposition de 120 chefs-d'oeuvre et le Président propose qu'ait lieu une visite pour le Conseil de quartier le 27 novembre à 10h. Les membres du Conseil intéressés doivent se manifester pour y participer car un verre de l'amitié est prévu.

- Par ailleurs, une autre visite du Lycée Hoche est proposée le samedi 22 janvier à 9H30.

- Les travaux ont commencé au collège Rameau et pour assurer la sécurité des piétons suite au grand nombre de camions intervenant, le Conseil général et la Ville mettent chacun une personne affectée à la sécurité au moment des entrées et sorties scolaires.

Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Référence à rappeler : - Affaire suivie par : Anny BOURACHOT-ROUCAÏROL/Christine de la FERTE

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

- La mairie a lancé un chantier important pour la propreté à Versailles : des IOP (indices objectifs de propreté) ont été définis et constituent une grille d'appréciation de la propreté d'un quartier. Ce dispositif va d'abord être testé dans trois quartiers : Notre-Dame, Saint-Louis et Montreuil. M. Gilbert et N. de Ferrières pour le quartier de Montreuil ont suivi bénévolement une formation en mairie à ce sujet.

Dès la semaine du 12 octobre, on déterminera des rues tests dans six secteurs différents : écoles, sites commerçants, sites industriels, espaces collectifs etc (soit pour notre quartier par exemple la rue de Montreuil et le Bvd de Lesseps) qui seront visités tous les mois avec bilan au bout de trois mois ; ce qui permettra, avec la visite du Directeur de la propreté, de voir ce que l'on peut modifier.

Suggestions du conseil : il faudra voir ce que l'on peut faire en particulier à Moser et dans l'escalier de la rue Jacques Boyceau qui monte à la piscine.

Un membre du conseil signale qu'il y a un problème spécifique avec la collecte des encombrants : certains habitants posent sur le trottoir des objets qui ne relèvent pas de ce service : résultats, les personnels des encombrants les laissent sur le trottoir où ils peuvent rester indéfiniment.

Toujours dans ce programme de propreté, la mairie a commencé à enterrer les containers à verre en commençant par les quartiers Notre-Dame et Saint-Louis.

Une demande est faite pour enterrer le container à verre qui se trouve rue de l'école des Postes presque devant la chapelle St François ce qui n'est guère agréable lorsqu'il y a des cérémonies

- Pépinière d'entreprises : il y a un léger retard dans l'obtention du permis de construire, le chantier ne devrait donc démarrer qu'à la fin de l'année : il y aura une réunion d'information pour la commission « Urbanisme et environnement » ainsi qu'une autre à la Maison de quartier des Prés aux bois pour les habitants.

II Intervention de Mireille Gras, Maire adjoint à l'enseignement primaire : son domaine d'intervention couvre aussi la garderie pré-scolaire et la restauration scolaire.

Versailles a une population de scolaires et d'étudiants très nombreuse : les effectifs sont ceux d'une ville de 300 000 habitants !

On recense 17 écoles maternelles et 17 écoles élémentaires (7123 élèves) Plus 2 groupes scolaires, 4 collèges (2500 élèves), 5 lycées (6700 élèves) ; l'Université de Versailles-Saint-Quentin (3700 étudiants), l'Ecole d'architecture (800 étudiants), l'Ecole des Beaux-Arts (422 étudiants), le Conservatoire (1320 étudiants), l'Ecole du paysage (200 étudiants), l'Université inter-âges (2500 inscrits) et 7 établissements privés (6200 élèves).

En ce qui concerne les écoles élémentaires, plusieurs ouvertures de classe ont eu lieu et il existe des garderies du matin dans toutes les écoles maternelles ainsi que dans les écoles élémentaires Vauban, Lully, Wapler et Condamines. De même toutes les écoles maternelles accueillent les enfants en garderies du soir jusqu'à 18h30 et les écoles élémentaires proposent une étude jusqu'à 18h avec prolongement possible jusqu'à 18h30.

Pendant les vacances, certaines écoles accueillent également les enfants en centre de loisir : pour les écoles élémentaires à Edmée Frémy et au Village Montreuil, pour les écoles maternelles à Honoré de Balzac, Dunoyer de Segonzac et les Trois Pommiers.

Il y a des personnels de service pour la pause méridienne (déjeuner) et des animateurs pour occuper les enfants lors des pauses qui dépendent directement des services de la Mairie ;

Dans les écoles maternelles, il y a des personnels ATSEM, à raison d'1 ATSEM par classe, ce qui fait de Versailles une ville privilégiée sur ce plan puisque la norme impose une ATSEM par école ...

Le service enseignement de la mairie travaille en partenariat avec l'inspection académique sur des projets Ville-école. Par exemple : Les guides en herbe, le Céphée, les classes découvertes, l'activité piscine, l'activité escalade ou les arts plastiques avec, cette année, un travail sur le végétal impliquant 44 classes et qui se terminera par une exposition à la mairie.

Chaque école élémentaire est dotée d'une salle informatique équipée de 15 postes, d'imprimantes, d'une photocopieuse et d'un TNI (tableau numérique interactif) dont le coût est de 8000 euros.

Le budget de fonctionnement de l'enseignement primaire est de 1 738 500 euros. La Ville reverse une participation aux élèves de l'enseignement privé sous contrat d'association comme la loi l'impose. Les recettes sont de 3 643 000 euros dont 2 600 000 euros au titre de la restauration, le reste étant fourni par le service de garderie. Investissement : 102 000 euros auxquels s'ajoutent 78 000 euros versés au titre de l'équipement des salles informatiques.

Le service de restauration assure 5300 repas par jour, avec un prestataire de service qui fournit des repas en liaison froide, réchauffés dans des fours à 63° installés dans les écoles -ce qui a nécessité un gros investissement à la base.

Le budget mobilier s'élève à 50 000 euros et le budget travaux à 1 600 000 euros : cela inclut les travaux de peinture, de menuiserie, de sols, de sanitaires et de remise aux normes au niveau incendie, accès handicapés etc..

L'école Colonel de Bange est site pilote aujourd'hui pour l'accueil des handicapés puis ensuite, il y aura une école par quartier apte à recevoir les enfants handicapés.

Depuis la dernière réforme, les enfants ont école 4 jours par semaine, complétés par des heures de soutien scolaire qui s'effectuent sur le temps de la pause méridienne (45 mn).

Les jours de grève, la mairie se doit de remplacer les effectifs absents lorsque plus de 25% du corps enseignant est absent.

Enfin, il y a un accompagnement à la scolarité dans toutes les maisons de quartier jusqu'à 18h30-19h selon un dispositif national baptisé CLAS entièrement gratuit.

En ce qui concerne les collèges, et lycées, ils sont sous la responsabilité de Marie-Annick Duchêne.

Une dernière demande d'un membre du quartier : qu'il y ait un Abribus avec un banc entre les n° 20 et 22 rue Champ-Lagarde près de l'Orangerie de Mme Elisabeth, par égard pour les personnes âgées du quartier.

Prochain Conseil : le jeudi 13 janvier 2011